

Création d'une nouvelle taxe sur le vapotage : 4 millions de citoyens visés par une mesure injuste



22 septembre 2025

Selon le quotidien économique LES ÉCHOS, un projet de budget hérité du gouvernement Bayrou envisage la création d'une nouvelle taxe sur le vapotage. La FIVAPE dénonce fermement cette mesure injuste pour 4 millions d'usagers et contre-productive pour 15 millions de fumeurs.

Le nouveau Premier ministre Sébastien Lecornu n'a pas encore formé son gouvernement. Par conséquent, celui-ci va devoir travailler en urgence sur les projets de lois de finances 2026 (PLF et PLFSS), date limite : le 13 octobre. La révélation en exclusivité par LES ÉCHOS ¹ d'un nouveau projet de taxes sur le vapotage initié par le gouvernement Bayrou pour trouver de nouvelles sources de recettes nous inquiète fortement car la mesure pourrait être reprise in extenso pour gagner du temps, nous obligeant, comme l'an dernier², à livrer bataille contre une hérésie sanitaire. **Taxer la vape est injuste, antisocial et pro-tabac.**

“Une taxe sur la vape est une promotion du tabagisme et rien d'autre, on n'équilibre pas

les comptes d'une nation en tuant ses citoyens" – AIDUCE

L'Association Indépendante des Utilisateurs de Cigarette Électronique ne mâche pas ses mots. Sur ses réseaux sociaux, elle poursuit : *" +2 millions d'ex-fumeurs en France et la baisse historique du tabagisme des lycéens... désolé si ça fait baisser les ventes de clopes."*

La FÉDÉRATION ADDICTION, plus diplomatique mais tout aussi ferme sur le fond, réagit également :

"Déjà envisagée l'an dernier, cette taxe reste une mauvaise idée : sur le terrain, nos adhérents, professionnels de l'addictologie, constatent quotidiennement l'utilité du vapotage comme outil de réduction des risques et de sevrage pour les fumeurs souhaitant arrêter de fumer. La vape a l'avantage de permettre de consommer de la nicotine sans s'exposer aux risques de la combustion qui est la principale responsable des troubles respiratoires, cardiaques et des cancers liés au tabagisme. De récentes études confirment l'apport du vapotage dans le sevrage tabagique.

Nous craignons qu'une taxe, en particulier pour les fumeurs issus des catégories socio-économiques les plus précaires — parmi lesquels le taux de tabagisme reste particulièrement élevé — décourage l'usage du vapotage, et de fait, l'arrêt du tabagisme."

Taxer la vape, c'est taxer l'arrêt du tabac

Efficacité, popularité, le vapotage est l'outil N°1 d'aide à l'arrêt du tabac en France et dans le monde. La science a parlé : deux fois plus efficace que les substituts nicotiques³, voire trois fois plus chez les plus précaires comme le montre une récente étude menée en Australie⁴.

La France compte plus de 30 % de fumeurs : le tabagisme quotidien est à 17 % chez les plus aisés, un taux qui dépasse les 35 % chez les moins favorisés ! **La vape est déjà taxée à 20 % par la TVA.** Freiner l'essor et l'accès au vapotage avec des taxes supplémentaires est une mesure antisociale. Avec la santé, la pression économique, source de fortes tensions actuellement dans la population, est la motivation principale des tentatives d'arrêt du tabac.

4 millions de personnes, ex-fumeurs ou en cours de sevrage, sont visées par cette mesure, injuste pour elles comme pour l'intérêt général, vu ce que coûte le fléau du tabagisme à la santé publique.

Injustice dans l'injustice, le projet révélé par LES ÉCHOS voudrait instaurer un régime à double détente : 3 centimes le millilitre pour les taux de nicotine jusqu'à 15 mg/ml, puis 5 centimes au-delà. Or ce sont les taux de nicotine les plus élevés qui sont les plus efficaces et aident le mieux, particulièrement en début de sevrage.

Taxe sur la vape : une mesure pro-tabac

La mise en place logistique et administrative de cette taxe pourrait coûter plus que ce qu'elle ne rapporte. Alors que l'Europe a initié un travail cet été sur un projet de taxes, le cas échéant, tout sera à refaire selon de nouvelles modalités.

Double peine pour les entreprises de la vape indépendante, leurs produits coûteront plus cher et les coûts de production seront augmentés par les formalités. **Des milliers d'emplois locaux sont menacés dans le commerce et l'industrie.**

Il est temps que les pouvoirs publics réalisent que les professionnels de la vape ne tuent personne. Qu'ils ont, au contraire, un impact positif sur la société et majeur sur la vie de leurs clients qui leur font confiance. **Ils aident quotidiennement des millions de Français à arrêter de fumer avec un succès incontestable.**

La France est l'un des pays les plus durement touchés par le tabagisme en Europe. Elle doit se refuser à toute taxe ou entrave à l'efficacité du vapotage (arômes, nicotine), et nos représentants devraient urgemment se saisir du dossier TED à l'Europe pour défendre l'outil principal de lutte contre le tabagisme dans notre pays.

L'industrie du tabac, la criminelle, seule à vendre des cigarettes, joue un jeu très sophistiqué pour jeter le trouble et semer la confusion sur la vape et la nicotine. Elle décrédibilise la réduction des risques en revendiquant surnoisement ses valeurs – tout en causant impunément 75 000 morts par an ! Elle attise en multipliant les provocations⁵, elle souffle sur les braises pour faire naître une panique morale sur les jeunes, dystopie d'un « effet passerelle », insensée mais vraisemblable pour ceux qui

méconnaissent le sujet, pourtant à nouveau irréfutablement contredite par la dernière publication de l'OFDT : **le tabagisme des jeunes s'effondre, divisé par 5 en 10 ans !⁶**

Si une taxe autre que la TVA devait s'appliquer aux e-liquides, la vape deviendrait une catégorie de produits sous contrôle du ministère des Finances, une vulgaire rente fiscale comme le tabac. L'outil N°1 d'aide à l'arrêt du tabac échapperait alors au ministère de la Santé. **Cynisme inouï, cadeau évident à l'industrie du tabac.**

Les professionnels qui adhèrent à la FIVAPE pour s'engager face à l'industrie du tabac souhaitent à ce titre pouvoir collaborer avec les pouvoirs publics dans un esprit constructif et responsable. Si des mesures sont nécessaires pour améliorer la prévention vis-à-vis des jeunes, outre l'obligation éthique de dire la vérité sur les risques, elles ne doivent pas sacrifier les chances de 15 millions de fumeurs ni pénaliser 4 millions d'usagers avec des taxes.

La FIVAPE appelle le nouveau gouvernement à ne pas inclure de taxe sur les e-liquides dans le projet de loi de finance 2026 et à changer de paradigme sur le vapotage qui, en responsabilité, pourrait avoir un impact encore plus massif et rapide sur la lutte contre le tabagisme en France, avec du soutien plutôt que des entraves et de la défiance.

CONTACT : SOLENN PETITJEAN – LABEL RP – 06 85 03 05 29 – solenn.p@labelrp.com

1. EXCLUSIF – Impôts, économies : ces mesures surprises laissées par Bayrou à Lecornu dans le budget 2026 – <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/exclusif-impots-economies-ces-mesures-surprises-laissees-par-bayrou-a-lecornu-dans-le-budget-2026-2186070> ↩
2. Taxe sur le vapotage : 38 % d'augmentation des prix ! Une taxe contre l'arrêt du tabac voulue par l'industrie du tabac. – <https://fivape.org/taxe-sur-le-vapotage-38-daugmentation-des-prix-une-taxe-contre-larret-du-tabac-voulue-par-lindustrie-du-tabac/> ↩
3. Les cigarettes électroniques peuvent-elles aider les personnes à arrêter de fumer, et ont-elles des effets indésirables lorsqu'elles sont utilisées à cette fin ? – https://www.cochrane.org/fr/evidence/CD010216_can-electronic-cigarettes-help-people-stop-smoking-and-do-they-have-any-unwanted-effects-when-used ↩

4. Vaporized Nicotine Products for Smoking Cessation Among People Experiencing Social Disadvantage: A Randomized Clinical Trial – <https://www.acpjournals.org/doi/10.7326/ANNALS-24-03531> ↩
5. L'ACT BÂCHE BRITISH AMERICAN TOBACCO – <https://alliancecontreletabac.org/2025/01/22/lact-bache-british-american-tobacco/> ↩
6. Les usages de drogues en Europe à 16 ans – Résultats ESPAD 2024 – <https://www.ofdt.fr/publication/2025/les-usages-de-drogues-en-europe-16-ans-resultats-espad-2024-2608>